

NATATION ESTIVALE 2024

Sommaire

Le mot du président	2
Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale	3
Classement national des clubs de natation estivale.....	6
Coupe Régionale interclubs toutes catégories.....	8
11ème Finale nationale interclubs toutes catégories	10
Vème Critérium national de natation estivale	13
Annexe 1 : Table de conversion FFN	16
Annexe 2 : Grille de qualification Tous Bassins	17

Le mot du président

Une saison sportive 2023 pour la natation estivale qui a été marquée par la fin de la Coupe de France Juniors des Régions décision qui avait été prise par la majorité des ligues « historiques ».

Pour garder l'intérêt d'une confrontation collective, le cercle de compétences a travaillé à l'organisation de la 1ère édition de la finale nationale interclubs toutes catégories. Cette compétition disputée en 2 phases l'une régionale afin d'effectuer le classement permettant de sélectionner pour la phase finale 15 équipes dames et 15 équipes messieurs qui se sont affrontés lors de la finale nationale interclubs toutes catégorie organisée à Chauffailles en Bourgogne Franche Comté le 25 août 2023. Si les conditions atmosphériques nous ont obligés à nous adapter, nous pouvons néanmoins être satisfaits du succès de cette nouvelle confrontation collective. Côté individuel, la 4ème édition du critérium national estival organisée les 26 et 27 août à la suite des interclubs a été marquée par une certaine stabilité du nombre de participants.

Nous tenons à remercier pour cette parfaite organisation toute l'équipe de bénévoles orchestrée par Nathalie SIMOND la Président du club de l'ES Chauffailles et notre ami Yves CANIVET.

Quelques modifications à la marge vont être apportées à l'édition 2024 où nous aurons le plaisir de nous retrouver pour les finalités nationales à St-Jean-Pied-de-Port du 23 au 25 août.

Belle saison olympique à tous.

Joël PINEAU
Président du Cercle de Compétence « « Pratique sportive d'une activité saisonnière » FFN

Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale

■ Généralités

Tous les clubs affiliés FFN peuvent saisir des licences « compétiteur été » entre le samedi 1er juin 2024 et le mercredi 28 août 2024. Les clubs peuvent saisir des licences « Natation pour tous » avant le 1^{er} juin puis faire la migration vers une licence « compétiteur été » à partir de cette date.

Les licenciés compétiteurs « été » peuvent aussi participer aux épreuves Maîtres se déroulant entre le 1er juin et le 31 août 2024. De même, ils peuvent participer aux épreuves Eau-Libre se déroulant entre le 1er juin et le 30 septembre 2024.

Le programme de natation estivale est ouvert à tous les nageurs. Tout nageur ayant disputé des compétitions entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 mai 2024 ne pourra pas participer aux championnats territoriaux. Ses performances ne seront pas prises en compte dans les rankings de natation estivale et ne permettront pas de se qualifier pour les échéances nationales des finalités estivales. En revanche, ses performances seront intégrées dans la base FFN et le suivi de performances.

■ Période

La période estivale débute le 1^{er} juin 2024 et se termine le 31 août 2024.

■ Dénomination

Les clubs ayant une activité compétitive en période estivale sont dénommés « clubs de natation estivale » dans le reste du document pour faciliter la lecture.

■ ENF

Le dispositif ENF avec ses 3 étapes est maintenu mais le Pass'compétition n'est plus exigé pour accéder aux compétitions pour l'ensemble des disciplines.

Les nageur(eus)s de 11 ans et plus (né(e)s en 2013 et avant), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable des 3 tests de l'ENF actuel.

Les nageu(eus)es de 10 ans et moins (nées en 2014 et après) doivent préalablement disposer, à minima, du Savoir-Nager en Sécurité (SNS) et, le cas échéant, d'une licence compétition avant d'accéder à la compétition.

Titulaires du Savoir-Nager en Sécurité et d'une licence compétition, ces nageurs pourront accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement du Pass'sports de l'eau et du Pass'compétition.

■ Transfert / Migration

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale selon les modalités de ce règlement. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

■ Ouverture

Pour favoriser la pratique des licenciés de territoires n'ayant pas de programme de natation estivale, il est demandé aux ligues et aux comités départementaux de proposer des compétitions « Open ».

■ Équité sportive

Afin de préserver l'équité sportive, il n'est pas recommandé d'inscrire au niveau des échéances nationales de natation estivale des nageurs ayant pris part à des compétitions durant la saison sportive dite « annuelle » du 1^{er} janvier 2024 au 31 mai 2024. Cela concerne principalement les nageurs licenciés dans des fédérations affinitaires et/ou fédérations étrangères.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

■ Vêtements techniques

Conformément au règlement annuel de Natation Course, le port de vêtements techniques lors des compétitions n'est autorisé qu'à partir de l'année de ses 14 ans (né(e)s en 2010 et avant).

■ Les catégories d'âges

Saison 2024 (du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024)			
Catégories		Dames et Messieurs	
		Âge	Année de naissance
Avenirs	Avenirs	11 ans et moins	2013 et après
Benjamins	Benjamins 1	12 ans	2012
	Benjamins 2	13 ans	2011
Juniors	Juniors 1	14 ans	2010
	Juniors 2	15 ans	2009
	Juniors 3	16 ans	2008
	Juniors 4	17 ans	2007
	Juniors 5	18 ans	2006
Seniors	Seniors	19 ans et plus	2005 et avant

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

■ Précisions

Licence	Migration / Transfère	Performances	Compétiteur « été »
Souscription d'une licence compétiteur « été » à partir du 1er juin	/	Aucune performance entre le 1er janvier et le 31 mai	OUI
Licence « Natation pour tous »	Migration vers une licence compétiteur « été » à compter du 1er juin	/	OUI
Compétiteur « annuel » ou « maître »	Transfère vers une licence compétiteur « été » à compter du 1er juin	Aucune performance entre le 1er janvier et le 31 mai	OUI
Licence compétiteur « annuel » ou compétiteur « maître »	/	Avec ou sans performance entre le 1er janvier et le 31 mai	NON
Licence compétiteur « annuel » ou compétiteur « maître »	Transfère vers une licence compétiteur « été » à compter du 1er juin	Au moins une performance entre le 1er janvier et le 31 mai	NON

Nature de la compétition déclarée	Licence	Performances dans la base fédérale (performances individuelles du licencié)	Performances dans le ranking « estival »	Performances dans le ranking « annuel » ou « maître »	Performances prises en compte pour la qualification au Critérium
« Estivale »	Compétiteurs « été » *	OUI	OUI	NON	OUI
	Compétiteurs « annuels » ou « maîtres »	OUI	NON	NON	NON
« Annuelle » ou « Maître »	Compétiteurs « été » *	OUI	NON	OUI	OUI
	Compétiteurs « annuels » ou « maîtres »	OUI	NON	OUI	NON

Classement national des clubs de natation estivale

L'organisation du classement national des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite, un classement individuel basé sur le niveau de performance des compétiteurs.

1 - Le classement des compétitions par équipe

■ Les compétitions concernées

Les interclubs toutes catégories.

■ Principe

Le premier club au classement national interclub totalise 3.000 points.

Exemple : suite aux interclubs TC, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 3.000 points.

■ Mode de calcul

- 3.000 points au 1^{er}
- Du 2^e au 11^e - 50 points de moins par place.
- Du 12^e au 31^e - 20 points de moins par place.
- Du 32^e au 101^e - 10 points de moins par place.

■ Bonus de points – classement national des clubs

Seule la meilleure équipe de chaque club sera prise en considération concernant cette bonification. Les cinq premières équipes (dames et messieurs) lors de la finale nationale des Interclubs TC obtiennent un bonus de points : 500 points pour la première équipe, 400 points pour la deuxième, 300 points pour la troisième, 200 pour la quatrième et 100 points pour la cinquième.

2 - Le classement du « Trophée Élite »

■ Les supports concernés

Pour les épreuves au programme du critérium, cette compétition est la référence nationale. Pour les autres épreuves (800m nage libre, 1500m nage libre, 200m papillon, 100m 4 nages et 400m 4 nages), les rankings nationaux seront utilisés à l'issue de la saison estivale 2024 pour le calcul des points.

■ Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs de natation estivale prend en compte les performances réalisées sur le critérium national pour les épreuves qui sont à son programme et les rankings pour les autres épreuves.

■ Mode de calcul

Un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème suivant.

Pour les épreuves au programme du critérium, c'est le classement sur ces épreuves qui permet l'attribution du nombre de points.

Pour les épreuves qui ne sont pas au programme du critérium, les rankings seront utilisés. Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs (estival, annuel et maître) sur la période estivale de chaque ligue, dont les résultats sont remontés sur le serveur fédéral, en bassin de 25 m et 50 m, sont prises en compte. Pour les performances réalisées en bassin de 25 m, ces dernières seront converties en bassin de 50 m à partir de la table de conversion dédiée (annexe 1).

■ Le barème du classement du Trophée Élite

Pour toutes les épreuves :

1^{er}: 40 points ; 2^e: 32 pts ; 3^e: 28 pts ; 4^e: 26 pts ; 5^e: 24 pts ; 6^e: 23 pts ; 7^e: 22 pts ; 8^e: 21 pts ; 9^e: 20 pts ; 10^e: 19 pts ; 11^e: 18 pts ; 12^e: 17 pts ; 13^e: 16 pts ; 14^e: 15 pts ; 15^e: 14 pts ; 16^e: 13 pts ; 17^e: 12 pts ; 18^e: 11 pts ; 19^e: 10 pts ; 20^e: 9 pts.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

3 - Le classement des clubs à partir des performances des compétiteurs

■ Les compétitions concernées

Toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs (estival, annuel et maître) de chaque ligue et comités départementaux, sans oublier la finale nationale Interclubs Toutes Catégories et le critérium national.

■ Principe

Seule la meilleure performance par nageur(se) est comptabilisée.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

■ Grille de calcul

Niveau	Bassin de 25m	Bassin de 50m
	Pts	Pts
Nageur ayant réalisé au moins une compétition	10	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale	20	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale	40	60
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale	80	120
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale	160	240

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

<ul style="list-style-type: none">■ Entre le 29 juin et le 28 juillet 2024■ 2 réunions sur un ou deux week-ends consécutifs	<h2>Coupe Régionale interclubs toutes catégories</h2>	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : consulter le site internet de la ligue régionale.■ Bassin : 25 m ou 50 m
--	---	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons	<ul style="list-style-type: none">■ Équipes de 6 nageurs par équipe de club
---	---

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : J - 12 (J : premier jour de la compétition)■ Clôture des engagements : jusqu'à J - 2	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs de natation estivale, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs de natation estivale qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, et 200 m 4 nages.

Classement au temps.

■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

6 x 50 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages (100m par nage).

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la World Aquatics.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

Mode d'engagement

Chaque équipe est composée de six nageurs compétiteurs « été » exclusivement.
Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Chaque équipe peut présenter au maximum un nageur par épreuve individuelle. Chaque nageur prend part à maximum deux épreuves individuelles. La composition de l'équipe est libre.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes.
Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Des équipes mixtes pourront être engagées composée obligatoirement de 3 filles et 3 garçons.
Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application extraNat.

Déclaration de la compétition

Les classements des Interclubs sont faits en fonction la nature de compétition déclarée sur Extranat. Les organisateurs doivent impérativement déclarer les Interclubs avec le type « ID 121 » (Coupe régionale interclubs TC).

Par ailleurs, les Interclubs Coupe régionale interclubs TC (ID : 121) ne sont pas paramétrés en tant que compétition mixte. Pour les équipes mixtes, les organisateurs locaux devront donc créer une deuxième compétition spécifique (type ID 83 : « compétitions régionales diverses des clubs d'été par équipes »). Il n'y aura pas de rankings pour les équipes mixtes mais les résultats seront intégrés sur le site et les performances prises en compte dans la base de données.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin et un classement masculin seront publiés.
À l'issue des coupes régionales interclubs dames et messieurs toutes catégories, les ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2024 toutes catégories dames et un classement national interclubs 2024 toutes catégories messieurs.

Les équipes mixtes bénéficieront d'un classement spécifique lors de la compétition. Ce classement ne figurera pas sur le site fédéral et ne sera pas pris en compte dans le classement national des clubs.

Récompenses

Laissées à l'initiative des ligues régionales.

Programme

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
6x50m NL (D/M) Pause 15 minutes 100m dos (D/M) 200m brasse (D/M) 50m NL (D/M) 100m papillon (D/M) 200m dos (D/M) 50m brasse (D/M)	100m NL (D/M) 200m 4N (D/M) 50m dos (D/M) 100m brasse (D/M) 200m NL (D/M) 50m papillon (D/M) Pause 15 minutes Course des remplaçants 4x100m 4N (D/M)

Composition équipes qualifiées à la finale nationale Interclubs Toutes Catégories

La composition des équipes qualifiées peut varier entre la qualification et la finale.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

<ul style="list-style-type: none">■ Le vendredi 23 août 2024■ 2 réunions	<h2>II^{ème} Finale nationale interclubs toutes catégories</h2>	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : Saint-Jean-Pied-de-Port■ Piscine : Piscine communautaire Garazi-Baigorri■ Bassin : 25m x 6 couloirs
---	---	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Toutes catégories d'âges confondues en filles et en garçons	<ul style="list-style-type: none">■ Compétition par équipes■ Équipes de 6 nageurs par équipe de club
---	---

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 13/08/2024 au 20/08/2024■ Liste des engagés : 21/08/2024■ Réunion technique : 22/08/2024 – (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Cette échéance nationale par équipe succède à la Coupe de France des Régions juniors.

Composition des équipes et participation aux épreuves

Chaque équipe est composée de six nageurs compétiteurs « été » exclusivement (avec la possibilité d'ajouter un remplaçant).

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Chaque équipe peut présenter au maximum un nageur par épreuve individuelle. Chaque nageur prend part à maximum deux épreuves individuelles. La composition de l'équipe est libre.

Date de la réunion technique

La réunion technique aura lieu la veille au soir de la compétition. Une participation en visio-conférence sera possible.

Contenu du programme

■ Épreuves individuelles (12 en filles et 12 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon et 200 m 4 nages.

Classement au temps.

■ Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons)

6 x 50 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages (100m par nage).

Classement au temps.

■ Course des remplaçants

Deux courses des remplaçants sont proposées : un 50m le matin et un 100m l'après-midi. Style de nage au choix.

Classement au temps.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la World Aquatics.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Mode de qualification

Chaque équipe est composée de six nageurs (avec possibilité d'ajouter un remplaçant).

Dix-huit équipes dames et dix-huit équipes messieurs participeront à la finale nationale interclubs TC. Dans ce cadre sont intégrées, la meilleure équipe masculine et la meilleure équipe féminine de chacune des 5 ligues historiques (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire) lors des Interclubs régionaux. Ensuite, les treize autres équipes qualifiées sont les équipes masculines et les équipes féminines les mieux classées au classement national des interclubs ; suite aux classements des interclubs régionaux de la saison en cours.

Un club peut engager au maximum deux équipes masculines et deux équipes féminines.

La FFN publiera au plus tard le vendredi 2 août 2024 la liste des équipes qualifiées. Les clubs concernés devront confirmer avant le mercredi 7 août 2024 leur participation ou non aux échéances nationales. En cas de non-participation ou d'absence de réponse, la première équipe non qualifiée (réserviste) sera invitée et ainsi de suite. La FFN publiera la liste définitive des équipes participantes le vendredi 9 août 2024 au plus tard.

Pas d'équipes mixtes pour cette échéance nationale.

Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des clubs, via l'application extraNat.

Engagements

Les engagements sont de 80€ par équipe.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus pour chaque équipe à la table de cotation fédérale. Les points des relais ne sont pas doublés. Un classement féminin et un classement masculin seront publiés.

Récompenses

6 coupes seront allouées par la FFN :

- une coupe aux trois premières équipes féminines ;
- une coupe aux trois premières équipes masculines.

Une médaille sera remise à chaque nageur(euse) des trois premières équipes féminines et trois premières équipes masculines.

La Ligue Régionale et/ou le Comité d'organisation peuvent compléter ces récompenses mais aucune récompense individuelle (notamment 3 premières places des épreuves individuelles ou classement à la table de cotation) n'est autorisée.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

Programme prévisionnel (horaires susceptibles de modifications lors de la réunion technique)

Vendredi 23 août 2024 matin	Vendredi 23 août 2024 après-midi
<p>Echauffement 7h00</p> <p>Evacuation 8h15</p> <p>Début 8h30</p> <p>6x50m NL (D/M)</p> <p>Course des remplaçants (50m)</p> <p>100m dos (D/M) 200m brasse (D/M) 50m NL (D/M) 100m papillon (D/M) 200m dos (D/M) 50m brasse (D/M)</p> <p>Fin 11h15</p>	<p>Echauffement 13h00</p> <p>Evacuation 14h00</p> <p>Défilé des officiels Marseillaise</p> <p>Début 14h15</p> <p>100m NL (D/M) 200m 4N (D/M) 50m dos (D/M) 100m brasse (D/M) 200m NL (D/M) 50m papillon (D/M)</p> <p>Course des remplaçants (100m)</p> <p>4x100m 4N (D/M)</p> <p>Défilé des équipes Remise récompenses</p> <p>Fin 17h15</p>

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

<ul style="list-style-type: none">■ Les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 août 2024■ 4 réunions	V^{ème} Critérium national de natation estivale	<ul style="list-style-type: none">■ Lieu : Saint-Jean-Pied-de-Port■ Piscine : Piscine communautaire Garazi-Baigorri■ Bassin : 25m x 6 couloirs
--	--	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none">■ Catégories d'âges : Benjamin(e)s 2, Juniors et Seniors <p>Filles : nées en 2011 et avant Garçons : nés en 2011 et avant</p>	<ul style="list-style-type: none">■ Compétition individuelle
---	--

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none">■ Propositions extraNat : du 13/08/2024 au 20/08/2024■ Liste des engagés : 21/08/2024■ Réunion technique : 22/08/2024 – (liste de départ)	<ul style="list-style-type: none">■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)■ Publication web : J + 1■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Contenu du programme

Épreuves individuelles (13 en filles et 13 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 Dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon et 200 m 4N.
Classement au temps.

Pour le 400 m nage libre, l'organisateur se réserve le droit de faire nager deux nageurs par ligne (sauf pour la série la plus rapide).

Épreuves de relais Toutes Catégories (à partir de la catégorie Benjamin(e)s 2) (2 en filles, 2 en garçons et 2 mixtes)

4x50m nage libre et 4x50m 4 nages.
Classement au temps.

Possibilité d'engager un seul relais par club dans chaque épreuve de relais.

Un(e) nageur(se) peut participer à deux relais : un en nage libre et un en 4 nages.

Les relais sont composés obligatoirement, au minimum, de trois nageurs qualifiés au critérium.

Les relais mixtes sont composés de 2 filles et 2 garçons.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs pourront s'engager dans chaque épreuve pour laquelle ils auront réalisé le temps de la grille de temps (annexe 2).

Pour les nageurs qualifiés au critérium, une épreuve complémentaire sera autorisée (sauf le 400m NL) mais il ne sera pas possible de s'engager sur la seule épreuve complémentaire.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

Mode de qualification

Toutes les performances établies entre le samedi 1er juin et le dimanche 18 août 2024 23h59 (programmes sportifs estival, annuel et maître) par des nageurs ayant une licence compétiteur « été » pourront être prises en compte pour la qualification au critérium national.

Modalités d'engagements

Les clubs ne peuvent engager que des nageurs ayant une licence compétiteur « été » et ayant réalisé les temps de qualification. Une épreuve complémentaire est autorisée mais il ne sera pas possible de s'engager sur la seule épreuve complémentaire.

Engagements

Les engagements au critérium national sont de 6€ par épreuve individuelle et de 8€ par relais.

Classement spécifique à la compétition

Le classement est individuel au temps par catégorie.

Récompenses

Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve individuelle pour les catégories :

- Benjamin(e) 2 et Juniors 1,
- Juniors 2 et 3,
- Juniors 4 et plus.

Une médaille à chaque nageur des trois premiers relais toutes catégories (filles, garçons et mixte).

Forfaits et pénalités

Les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard 30 minutes avant la première épreuve de la réunion de la course concernée.

Tout forfait non déclaré fera l'objet d'une pénalité de :

- 42€ pour les épreuves individuelles,
- 84€ pour les épreuves de relais.

Ces pénalités ne seront pas appliquées dans le cas où un certificat médical serait produit dans les 48 heures suivant le forfait non déclaré.

Disposition particulière

Tout(e) nageur(se) n'étant pas en mesure de sortir seul du bassin à l'issue de son épreuve, obligeant à faire appel au secours, devra obligatoirement être vu(e) par un médecin.

Seul ce dernier pourra autoriser ou non le nageur ou la nageuse à reprendre la compétition.

En cas de refus de consultation, il ou elle sera considéré(e) forfait pour les autres épreuves ou il ou elle était engagé(e) sur la compétition.

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

Programme prévisionnel du critérium national : (susceptible de modifications à la réunion technique)

Vendredi 23 août 2024 soir	Samedi 24 août 2024 matin	Samedi 24 août 2024 après-midi	Dimanche 25 août 2024 matin
<p>Echauffement 17h15</p> <p>Evacuation 18h00</p> <p>Début 18h15</p> <p>400m NL (D/M)</p> <p>Fin 19h15</p>	<p>Echauffement 7h30</p> <p>Evacuation 8h45</p> <p>Défilé des officiels</p> <p>Début 9h00</p> <p>100m dos (D/M) 200m brasse (D/M)</p> <p><i>(Récompenses du 400m NL et du 100m dos)</i></p> <p>50m papillon (D/M) 200m NL (D/M)</p> <p><i>(Récompenses du 200m brasse et du 50m papillon)</i></p> <p>4x50 4 nages (D/M/Mixte)</p> <p><i>(Récompenses du 200m NL et du 4x50 4 nages)</i></p> <p>Fin 12h15</p>	<p>Echauffement 14h30</p> <p>Evacuation 15h30</p> <p>Défilé des officiels</p> <p>Début 15h45</p> <p>50m brasse (D/M) 200m 4N (D/M)</p> <p><i>(Récompenses du 50m brasse)</i></p> <p>100m NL (D/M) 50m dos (D/M)</p> <p><i>(Récompenses du 200m 4N et 100m NL)</i></p> <p>4x50m NL (D/M/Mixte)</p> <p><i>(Récompenses du 50m dos et 4x50m NL)</i></p> <p>Fin 19h00</p>	<p>Echauffement 7h30</p> <p>Evacuation 8h45</p> <p>Défilé des officiels Défilé des bénévoles</p> <p>Début 9h00</p> <p>100m papillon (D/M) 200m dos (D/M)</p> <p><i>(Récompenses du 100m papillon)</i></p> <p>100m brasse (D/M) 50m NL (D/M)</p> <p><i>(Récompenses du 200m dos, 100m brasse et 50m NL)</i></p> <p>Fin 12h00</p>

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

Annexe 1 : Table de conversion FFN

BASSIN DE 25m => BASSIN DE 50m

Ci-après le tableau des majorations, par épreuve, des performances réalisées en bassin de 25m pour obtenir son « équivalent » en bassin de 50m.

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m.

EPREUVES	MAJORATION	
	Dames	Messieurs
50m nage libre	0"70	0"70
100m nage libre	1"20	1"50
200m nage libre	2"90	3"60
400m nage libre	6"20	7"70
800m nage libre	12"90	15"90
1500m nage libre	24"50	30"10
50m Dos	1"30	1"50
100m Dos	2"30	3"00
200m Dos	5"40	6"90
50m Brasse	0"70	1"10
100m Brasse	1"90	2"50
200m Brasse	4"50	5"90
50m Papillon	0"60	0"70
100m Papillon	1"40	1"40
200m Papillon	3"30	3"30
200m 4 Nages	3"40	4"10
400m 4 Nages	7"50	9"00

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

Annexe 2 : Grille de qualification Tous Bassins

Filles

Epreuves	13 ANS (2011)	14 ANS (2010)	15 ANS (2009)	16 ANS (2008)	17 ANS (2007)	18 ANS (2006)	19 ANS ET PLUS (2005 ET AVANT)
50m NL	34"52	32"69	32"05	31"27	31"08	30"82	30"40
100m NL	1'16"66	1'13"58	1'12"72	1'10"21	1'09"60	1'08"80	1'07"50
200m NL	3'04"93	2'59"82	2'52"10	2'48"57	2'44"31	2'43"40	2'41"80
400m NL	6'15"00	6'08"00	6'00"00	5'54"00	5'50"00	5'45"00	5'37"00
50m D	42"55	40"05	38"63	37"73	36"90	36"40	35"95
100m D	1'33"66	1'26"82	1'24"55	1'23"21	1'21"74	1'21"16	1'20"54
200m D	3'18"60	3'16"82	3'13"07	3'09"58	3'06"21	3'05"09	3'02"61
50m B	45"17	43"80	43"19	42"26	41"34	40"80	40"11
100m B	1'39"50	1'36"90	1'35"20	1'33"60	1'32"62	1'31"57	1'30"40
200m B	3'33"79	3'28"00	3'22"00	3'18"76	3'15"66	3'14"16	3'12"00
50m P	39"91	37"97	36"65	35"35	34"70	34"26	33"86
100m P	1'35"51	1'29"17	1'27"54	1'26"72	1'25"52	1'24"85	1'24"16
200m 4N	3'22"07	3'10"22	3'07"95	3'04"08	2'59"83	2'57"95	2'54"55
4x50m 4N TC	2'30"00						
4x50m NL TC	2'16"00						

Garçons

Epreuves	13 ANS (2011)	14 ANS (2010)	15 ANS (2009)	16 ANS (2008)	17 ANS (2007)	18 ANS (2006)	19 ANS ET PLUS (2005 ET AVANT)
50m NL	31"94	29"53	28"62	27"74	26"95	26"45	25"72
100m NL	1'11"91	1'07"22	1'04"83	1'02"24	1'01"02	59"85	57"96
200m NL	2'42"61	2'37"07	2'31"71	2'28"51	2'25"56	2'20"28	2'15"13
400m NL	5'58"00	5'50"00	5'38"00	5'30"00	5'25"93	5'22"15	5'09"52
50m D	40"71	36"89	35"31	34"30	33"46	31"82	31"25
100m D	1'29"98	1'21"14	1'18"32	1'17"44	1'15"16	1'13"61	1'10"70
200m D	3'12"00	3'06"67	3'01"00	2'56"85	2'53"62	2'46"74	2'40"00
50m B	41"50	39"34	38"20	36"77	35"87	34"71	33"40
100m B	1'33"50	1'29"34	1'25"89	1'23"12	1'20"28	1'17"55	1'15"20
200m B	3'25"47	3'17"55	3'12"80	3'09"77	3'07"64	3'03"00	2'57"99
50m P	36"03	34"20	32"18	31"36	30"40	29"30	28"29
100m P	1'29"07	1'23"87	1'17"92	1'16"17	1'14"43	1'09"18	1'06"69
200m 4N	3'06"34	2'58"94	2'52"91	2'45"02	2'41"13	2'36"27	2'32"59
4x50m 4N TC	2'10"00						
4x50m NL TC	1'56"00						

REGLEMENT SPORTIF ESTIVAL 2024

Mixte

Epreuves	13 ANS (2011)	14 ANS (2010)	15 ANS (2009)	16 ANS (2008)	17 ANS (2007)	18 ANS (2006)	19 ANS ET PLUS (2005 ET AVANT)
4x50m 4N TC	2'20"00						
4x50m NL TC	2'06"00						